

PARENTS, c'est à vous de choisir **PAS** au gouvernement

Depuis de septembre 2008, le gouvernement du Québec a **supprimé** l'option entre l'enseignement moral et religieux et **impose** le cours *Éthique et culture religieuse* à tous les enfants de niveau primaire et secondaire du Québec.

Réagissez!

Téléchargez votre formulaire d'exemption à :

www.coalition-cle.org

Je suis parent :

je choisis pour mon enfant



LES FAITS

Pour rendre ce cours obligatoire, le gouvernement du Québec :

- a **modifié** la *Charte québécoise des droits et libertés de la personne* (art. 41), retirant ainsi aux parents leur liberté de choix en matière d'éducation religieuse;
- a **aboli** la liberté de conscience des enseignants en abrogeant l'article 20 de la *Loi sur l'instruction publique*.

LE COURS

Que contient-il?

- un amalgame de nombreuses religions et croyances;
- l'affirmation que rien n'est vrai ou faux, bien ou mal;
- le devoir pour l'élève de remettre en question et de justifier ses convictions en classe.

LES CONSÉQUENCES

- perte de droits pour tous;
- confusion des élèves croyants face à leur foi;
- imposition d'une vision relativiste.

Renseignez-vous, assistez à la

SÉANCE D'INFORMATION

Jeudi le 24 septembre à 19 heures
au sous-sol de l'Église St-Jean-Bosco

Les conférenciers Patrick Andries
(M.Sc. parent éducateur) et Me
Jean-Yves Côté (avocat) aborderont
les sujets suivants :

- La procédure d'exemption
- Une analyse des manuels
- L'idéologie du programme
- Période de questions...

Pour renseignements
supplémentaires :
libre.choix@live.ca